

Image not found or type unknown



Pension alimentaire: quel droit pour le pere qui verse la pension

Par mimifourmi, le **06/05/2014** à **11:49**

[smile36]est-il possible pour un pere qui verse REGULIEREMENT la pension alimentaire a la mere de son fils dont il est separe depuis 10 ans de suspendre ces versements et de les bloquer sur un compte special,puisque la mere ne respecte en aucune facon les attendus du jugement des affaires familiales,concernant la garde partagee de leur enfant et qu'elle fait obstruction TOTALE au droit du pere a s'occupper un minimum du devenir de son enfant????merci pour votre reponse